

secours à une personne en danger

Par pjmsr71, le 23/10/2012 à 18:30

Bonjour, Mes parents sont sous tutelle, mais je ne suis pas le tuteur. Ma mère est atteinte d'alzeihmer, et par commodité pour chargé l'expertise psychiatrique, le traitement a été supprimé. Actuellement, elle a un épisode trés agressif avec tout le monde. J'ai contacté la maison de retraite, le conseil des médecins, et tous me disent que cela ne me regarde pas car je ne suis pas tuteur. ils ont soit disant essayé de contacter le medecin traitant depuis 2 semaines en vain. Que puis je faire pour venir au secours de ma mère. Pour infos il y a de gros problème de famille. Les enfants ne sont pas tous d'accords sur le placement des parents en maison de retraite. Le tuteur est mon frère, mais il préfère s'occuper du compte en banque que du bien être et de la santé de mes parents.

merci pour votre aide